

Fiches pédagogiques

Dans chaque numéro, nous vous proposons des fiches pédagogiques, outils d'éducation civique.

François Nicoullaud

Ancien ambassadeur

LES PYGMÉES D'AFRIQUE CENTRALE

« Peuples de la forêt » présents dans une dizaine de pays

Combien sont-ils dans la grande forêt qui s'étend sur une dizaine de pays au cœur de l'Afrique, notamment dans le bassin du Congo et la région des Grands Lacs ? 200 000 ? 600 000 ? Pour la plupart, ils n'ont pas d'état-civil, pas de papiers. Ce sont les Pygmées, « les peuples de la forêt », souvent les premiers habitants des régions où ils sont implantés, et dont la petite taille serait le résultat d'une adaptation aux conditions très particulières de survie dans la forêt humide tropicale et équatoriale.

À l'origine, des chasseurs-pêcheurs-cueilleurs animistes

Les Pygmées (eux-mêmes n'aiment pas beaucoup ce terme...) sont à l'origine des chasseurs-pêcheurs-cueilleurs vivant en symbiose avec des populations voisines d'agriculteurs auxquels ils fournissent des produits de la forêt, notamment de la viande, du miel, des plantes médicinales en échange de produits agricoles, de vêtements, d'outils modernes. Ils sont en fait répartis en groupes ethniques ayant des identités bien distinctes : Baka au Cameroun et au Gabon, Bongo ou Babongo au Gabon, Twa ou Batwa dans la région des Grands Lacs, Mbuti au nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), Aka en République centrafricaine et en RDC... Ils adoptent en général les langues parlées dans leur environnement. Animistes (lorsqu'ils n'ont pas été convertis), ils révèrent la forêt comme source de la vie.

Des modes de vie traditionnels mis à mal

Cet équilibre et ces modes de vie traditionnels ont été mis à mal par la disparition ou l'exploitation industrielle de la forêt, par l'apparition des grandes plantations, par des politiques d'expulsion ou de sédentarisation forcée, par exemple à l'occasion de la création de parcs nationaux à faune protégée. Les Pygmées deviennent alors eux-mêmes agriculteurs, artisans, ou encore salariés, parfois saisonniers, et toujours de très faible niveau, dans des plantations ou des entreprises d'exploitation forestière. Ils sont aussi parfois réduits en esclavage ou quasi-esclavage par les communautés d'agriculteurs qui les côtoient. Il leur arrive également de se transformer en chasseurs commerciaux, et parfois en braconniers dans les parcs créés sur leurs anciens territoires, pour fournir en viande et autres produits animaux les négociants qui sont à leur contact.

Victimes de nombreuses discriminations

Les Pygmées sont l'objet de comportements lourdement discriminatoires. Ils, et elles, sont souvent victimes de rapt, de tortures, de viols, de meurtres, sous des prétextes rituels, par cupidité, et à l'occasion de conflits ethniques et politiques. Ils ont ainsi particulièrement souffert, et continuent de souffrir, des guerres civiles et ethniques dans la République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs. Ils ont aussi payé un lourd tribut au génocide rwandais de 1994 : un tiers d'entre eux, soit environ dix mille hommes, femmes et enfants, ont été massacrés, et autant ont été alors chassés de leur habitat.

LES MAPUCHES DU CHILI

Peuple indien originel du Chili

Les Mapuches (« peuples de la terre ») forment un peuple indien d'environ 1,5 million d'individus, installés pour l'essentiel dans la partie centrale du Chili. Ils sont également présents dans la Pampa argentine, où ils ont pénétré dans les temps modernes en franchissant la cordillère des Andes. Habitants originels du Chili, les Mapuches ont résisté victorieusement aux tentatives d'expansion vers le sud de l'empire Inca, et se sont ensuite longuement battus contre les envahisseurs espagnols. L'un de leurs jeunes chefs, Lautaro, élevé en milieu espagnol, prend la tête de leur résistance, familiarise ses troupes avec la tactique des Conquistadors, notamment avec l'usage de la cavalerie, et inflige aux Espagnols plusieurs cuisantes défaites, dont l'une voit périr Pedro de Valdivia, le conquérant du Chili.

Une résistance mapuche face aux volontés de conquêtes

Lautaro meurt lui-même au combat trois années plus tard. Mais pendant trois siècles, les Européens ne se risquent guère à pousser leur avantage et de vastes territoires au sud de la capitale Santiago, groupés sous le nom d'Araucanie, restent hors du contrôle du gouvernement central. Un aventurier français, Antoine de Tounens, tente même d'y fonder en 1860 un royaume indépendant. Entre temps la colonisation se développe, notamment avec l'installation systématique dans la région d'immigrants allemands. Face à la résistance des Mapuches, l'armée chilienne mène plusieurs campagnes de « pacification ». Il lui faut près de 20 ans d'efforts pour que les territoires mapuches passent définitivement, en 1883, sous contrôle de l'État chilien. Il en est à peu près de même, et à même époque, de l'autre côté des Andes, avec la politique argentine de « conquête du désert ».

Des territoires sous contrôle de l'État chilien

Depuis, les Mapuches se sont majoritairement fondus dans la population chilienne, y compris dans la population urbaine, lui donnant son aspect en grande partie métissé. Mais dans leurs régions d'origine, les Mapuches, restés agriculteurs, et souvent regroupés en communautés, gardent le souvenir des persécutions subies. Ils s'efforcent aussi de protéger leur langue, le mapudungun (« langue de la terre »), encore parlée en différents dialectes par quelques centaines de milliers de locuteurs.

De la politique de démantèlement menée par Pinochet à la « loi indigène »

Au début des années 1970, à l'occasion de la réforme agraire lancée par l'Unité populaire, les Mapuches tentent de récupérer une partie de leurs terres. En réaction à ce mouvement, le régime du général Pinochet mène une politique de démantèlement des terres communautaires et de distribution de titres de propriété individuels. Le retour de la démocratie conduit en revanche à la promulgation en 1993 d'une « loi indigène », reconnaissant l'existence de propriétés collectives et mettant en place une Corporation nationale de développement indigène. Ces nouvelles dispositions n'éteignent toutefois pas les tensions entre les communautés mapuches et leur environnement. On a pu le voir à l'occasion de la construction sur des terres mapuches, dans de hautes vallées des Andes, de deux centrales hydro-électriques au tournant des années 2000, ou encore dans les conflits générés par l'exploitation forestière intensive de leurs zones d'habitat.

Blog de l'auteur :
<http://nicoullaud.blogspot.fr>